



VILLE DE ROUYN-NORANDA
BUREAU DU MAIRE

163

DB35

Implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire
par consortium Multitech-GSI Environnement

Rouyn-Noranda

6212-03-025

Le 17 janvier 2002

Madame Jacinthe Châteauvert
Présidente
Conseil régional de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue
199, R.R. 1
Ile Nepawa (Québec)
J0Z 2T0

OBJET : Activités au Centre de tri

Madame la Présidente,

Vous avez adressé le 20 décembre dernier à la MRC de Rouyn-Noranda une demande de clarification concernant certains événements survenus au centre de tri. Comme vous le savez sans doute, nous vivons actuellement une période intense de modifications de nos structures ce qui explique les délais encourus pour vous produire les explications attendues.

Nous déplorons tout autant que vous ce malheureux événement fortement médiatisé survenu à la mi-décembre au Centre de tri ce qui nous conforte dans notre décision de prise en main de ces équipements et la recherche d'un nouvel opérateur. À ce propos, le nouvel opérateur débutera officiellement son mandat le 21 janvier prochain pour une période de 5 ans. Nous sommes dorénavant les donneurs d'ordres et l'opérateur sera assujéti à un système serré de contrôle des procédures et de la performance de l'activité récupération, afin d'éviter tout incident de parcours néfaste à la bonne marche de cette activité.

Il me semble nécessaire d'apporter certaines précisions touchant notre activité. En premier lieu, le tonnage traité au Centre de tri est bien 5 000 tonnes tel que véhiculé au BAPE lors des audiences publiques sur le projet de site d'enfouissement. Le Centre de tri reçoit en plus de ce tonnage émanant de notre territoire, 2 500 tonnes de l'extérieur. Ce qui porte à 7 500 tonnes les matériaux traités au Centre de tri.

En ce qui touche l'épisode des canettes jetées au dépotoir, encore là, une précision s'impose. Lors de l'acquisition du Centre de tri en avril dernier, nous avons constaté le piètre état de certains équipements plus particulièrement le système de convoyeur de la presse. Il était à ce moment dans un tel état de délabrement qu'il n'était plus en mesure de recevoir les canettes pour fin de mise en ballots. Les canettes étaient donc empilées à l'extérieur et vendues en vrac à un récupérateur. Pour des motifs ne relevant pas de notre responsabilité,

...2

ROUYN-NORANDA, CITÉ ÉTUDIANTE

100, rue Taschereau Est, C.P. 220, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-7111 Télécopieur : (819) 797-7120

cet amas de canettes a été relocalisé sur le terrain ce qui a introduit dans ce matériel une quantité appréciable de matériaux indésirables complexifiant la mise en ballots et la vente de ces canettes. On parle ici de 180 tonnes de canettes.

Nous n'avons pas autorisé le CFER à utiliser la presse pour mettre en ballots ce matériel sachant la forte probabilité de bris majeur à la presse surtout en période de transition vers un nouvel opérateur et suite à un investissement de plus de 250 000 \$ pour remettre en

état nos équipements. Malheureusement, une décision hâtive d'acheminer une partie de ces canettes au dépotoir a été prise. Il s'agit bien d'une portion de ce tonnage car dans une premier temps 35 tonnes ont été mises en ballots et vendues, 45 tonnes ont été déversées au dépotoir et 100 tonnes ont été cédées gratuitement à l'entreprise Gauvin d'Évain. Nous tenons à préciser que dès la remise en marche des équipements remis en état soit la semaine du 19 novembre, l'entreposage extérieur a cessé et la mise en ballot a repris selon les procédures établies.

Nous sommes conscient de l'impact négatif que peut avoir un tel événement sur la perception de notre population. Nous sommes à élaborer un plan de communication afin de recréer le climat de confiance face à notre modèle de gestion des matières résiduelles et rechercher une amélioration de la quantité et de la qualité des arrivages au Centre de tri et à l'Éco-centre.

Soyez assurés que la Ville de Rouyn-Noranda poursuit le virage environnementaliste amorcé il y a plusieurs années et a la ferme intention de continuer à inciter notre population à inclure la récupération dans sa vie quotidienne.

Si vous souhaitez une rencontre pour établir un sain climat de collaboration entre nos organismes respectifs, nous sommes tout disposés à vous recevoir et effectuer une visite de nos équipements et de vous présenter les procédures qui seront dorénavant appliquées.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le maire,



Gérald Lévesque

GL/ja

c.c. M. Jocelyn Roy, directeur régional du ministère de l'Environnement
M. Joseph Zayed, président de la commission d'enquête publique (BAPE), SET R.N.